

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TESS2012

histoire



TESS

**DOSSIER DE PRÉSENTATION À L'ATTENTION
DES ENSEIGNANTS D'HISTOIRE**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE	5
A. Structure générale de l'épreuve	5
B. Adaptations	5
ORGANISATION	7
A. Passation et horaire de l'épreuve	7
B. Modalités de réussite	7
C. Corrections	7
RÉSULTATS	8
A. Chiffres bruts de participation des élèves – Évolution 2011-2012	8
B. Taux de retour	8
C. Taux de réussite et score globaux	8
D. Distribution des résultats par catégories d'élèves	9
QUESTIONNAIRES BILAN - CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	11
A. Introduction	11
B. La passation	11
C. La correction	11
D. Niveaux de difficulté ressentis	12
E. Ressources	13
F. Lors du conseil de classe	13
ÉPREUVE TESS HISTOIRE 2012	14
Dossier de l'enseignant	
Guide de correction	
Portefeuille de documents	
Questionnaire	



Le présent document est imprimé sur papier classé FSC (Forest Stewardship Council).
Il donne la garantie que celui-ci provient de forêts gérées de manière responsable

Ce document applique les rectifications orthographiques de 1990.

INTRODUCTION

Ce document présente l'édition 2012 du Test d'enseignement secondaire supérieur pour la formation historique.

Celle-ci participait, en partie, à l'octroi du Certificat de l'enseignement (CESS).

Au même titre que l'épreuve octroyant le Certificat d'études de base (CEB) et que l'épreuve participant à l'obtention du CE1D, la mise en place de cette épreuve répond à une double nécessité : **évaluer et certifier tous les élèves sur une même base.**

Décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au Certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire (Titre I, III/I et IV).

Cette épreuve est accessible à tous les élèves inscrits en :

- 6^e année de l'enseignement général ;
- 6^e année de l'enseignement technique de transition ;
- 6^e année de l'enseignement artistique de transition.

Chaque Pouvoir organisateur décide annuellement de la participation ou non à cette épreuve des élèves concernés inscrits dans les écoles qu'il organise.

En cas de participation d'une école d'enseignement secondaire ordinaire à l'épreuve, tous les élèves concernés présentent l'ensemble des disciplines constituant l'épreuve certificative externe commune.

En 2012, l'épreuve portait sur la maîtrise de la compétence de critique, telle que définie dans les compétences terminales et savoirs requis en histoire. L'évaluation des autres compétences de cette discipline restait du ressort des écoles participantes.

En juin dernier, 231 établissements ont participé à cette épreuve. Au total, 11 879 élèves étaient inscrits.

Dans les pages qui suivent, sont présentés la conception, l'organisation, les résultats et l'épreuve.

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

A. STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ÉPREUVE

Les questions qui composaient l'épreuve couvraient différents niveaux de difficulté et se présentaient sous divers formats (questions fermées, ouvertes, etc.). Préalablement à sa finalisation, l'épreuve a été administrée à un panel, constitué d'une centaine d'élèves ne participant pas à l'épreuve du mois de juin suivant. Cette étape a permis au groupe de travail de vérifier la bonne compréhension des consignes, de déterminer le temps de passation et d'établir les critères de correction.

B. ADAPTATIONS

L'épreuve externe commune offre des possibilités d'adaptations aux élèves éprouvant des besoins spécifiques.

Au niveau du format de l'épreuve

Pour la première fois, la **mise en page standard** de l'épreuve externe commune de 2012 était établie en concertation avec des professionnels des troubles de l'apprentissage et du handicap. La présentation des documents fut adaptée au plus grand nombre d'élèves possible, ceci incluant les **élèves présentant des troubles de l'apprentissage**.

Pour les élèves atteints de **troubles sévères** et qui bénéficient tout au long de l'année d'un format de documents adapté à leur situation, **trois versions de format adapté** de l'épreuve furent élaborées. L'équipe éducative a choisi le format qui convenait le mieux à ses élèves.

VERSION 1	
Agrandissement des livrets et du portefeuille de documents en police Arial 20 .	Version conçue pour les élèves qui sont habitués à travailler avec des agrandissements, notamment A3. Sur la recommandation des professionnels, cette version se présente au format A4, qui est le plus manipulable pour les élèves concernés. La mise en page est simplifiée de manière à éviter la surcharge d'informations (alignement du texte à gauche, agrandissement de la pagination du portfolio, cartes schématisées, présentation linéaire des tableaux, des contrastes, etc.). Disponible en format papier et électronique.
VERSION 2	
Mise en page simplifiée des livrets et du portefeuille de documents.	Version conçue spécifiquement pour les élèves utilisant une TV-loupe ou un logiciel . Il s'agit des mêmes ajustements que la version 1, mais en Arial 14. Disponible en format papier et électronique.
VERSION 3	
Braille	Disponible en format papier et électronique.

Remarque : Des exemples de mise en page de l'épreuve standard ainsi que des versions adaptées 1 et 2 figurent en annexe C de la circulaire 3893.

Au niveau des modalités de passation

L'élève présentant des troubles d'apprentissages peut bénéficier de modalités de passation particulières si **deux critères sont rencontrés** :

- il ne peut s'agir que des aides et/ou du matériel qu'il utilise habituellement en classe lors des apprentissages et des évaluations ;
- ces troubles doivent avoir été diagnostiqués par un spécialiste compétent (centre PMS, logopède, oto-rhino-laryngologue, neurologue, psychiatre, neuropsychiatre, neuropsychologue, neuropédiatre ou pédiatre).

Le matériel et les modalités de passation suivantes furent autorisés sans une demande écrite à l'Administration, si les deux conditions précitées étaient rencontrées.

a) Pour l'ensemble de l'épreuve :

- utilisation d'un cache ou d'une latte pour l'aide à la lecture ;
- utilisation d'une fiche de procédure de correction grammaticale sans contenu de réponse ;
- utilisation du dictionnaire en signets ;
- utilisation de feutres fluos ;
- utilisation de fiches personnalisées soutenant l'élève dans la structuration de son travail. Ces fiches ne peuvent contenir des informations portant sur les matières évaluées telles que formules de calcul, tables de multiplication, abaque (abaque vierge autorisé) ;
- utilisation d'un compte à rebours pour l'aide à la gestion du temps ;
- allongement du temps de passation (en respect du temps nécessaire à l'organisation des corrections) ;
- relance attentionnelle par l'enseignant surveillant l'épreuve ;
- logiciel Kurzweil ou Sprint (sans prédiction ni correction orthographique, sans correction grammaticale) ;
- logiciel Word Dragon (excepté quand l'orthographe est évaluée) ;
- logiciel Sankoré (admis en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;
- logiciel Déclic (admis en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;
- logiciel Apprenti géomètre (admis en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;
- uniquement pour les élèves de l'enseignement spécialisé, en intégration (permanente ou partielle) ou suivis par un service d'intégration : la présence d'un tiers aidant lorsque l'élève présente une déficience sensorielle ou un trouble de l'apprentissage sévère. Cet accompagnement est assuré par un membre de l'équipe éducative ou par la personne accompagnant l'élève en intégration.

b) Pour la tâche d'écoute, l'élève atteint de déficience auditive pouvait bénéficier d'une transcription d'un texte écrit ou d'une interprétation en langue des signes.

Remarque : La répartition des élèves et leur disposition au sein du local classe relèvent de la responsabilité des directions. La mise à disposition du portefeuille de documents avant le début de l'épreuve, la lecture et la reformulation des consignes par une tierce personne ne sont pas autorisées.

Cette année, 6 élèves ont bénéficié d'une adaptation du format de l'épreuve.

FORMAT DE L'ÉPREUVE	NOMBRE DE DEMANDES
Épreuve braille	-
Support informatique	-
Agrandissement (Arial 20)	6
TV loupe/logiciel (Arial 14)	-

ORGANISATION

A. PASSATION ET HORAIRE DE L'ÉPREUVE

HISTOIRE	
MARDI 12 JUIN	
PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS QUESTIONNAIRE	90 minutes

B. MODALITÉS DE RÉUSSITE

En histoire comme en français, le groupe de travail chargé de l'élaboration de l'épreuve a fixé le seuil de réussite à 50 %.

C. CORRECTIONS

Les modalités de correction étaient définies au préalable par le groupe de travail de manière à garantir l'impartialité et la confidentialité.

Le respect des consignes et des modalités de correction était placé sous la responsabilité de chaque Pouvoir organisateur, qui pouvait la déléguer à la direction de l'établissement.

À l'initiative d'un ou de plusieurs Pouvoirs organisateurs, les corrections des épreuves de plusieurs établissements pouvaient être regroupées en un même centre de correction. Dans ce cas, le ou les Pouvoir(s) organisateur(s) concerné(s) devaient désigner un directeur pour en assurer la responsabilité.

Pour des raisons évidentes d'équité, les correcteurs étaient tenus au respect le plus strict des consignes de correction.

Si des questions devaient subsister quant aux modalités de correction et/ou d'utilisation des grilles Excel, un « Helpdesk » assurait le suivi auprès des écoles.

RÉSULTATS AU TEST D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR (TESS) 2012

En 2012, l'épreuve d'histoire évaluait la compétence de critique. Elle portait sur l'analyse d'un dossier documentaire concernant un épisode de la guerre froide. L'épreuve de français, quant à elle, portait sur la lecture de textes informatifs.

En 2012, 231 établissements se sont inscrits à l'épreuve d'histoire et 179 en français : 11 879 élèves ont donc présenté l'épreuve d'histoire et 8 838 l'épreuve de français.

A. CHIFFRES BRUTS DE PARTICIPATION DES ÉLÈVES – ÉVOLUTION 2011-2012

	HISTOIRE		FRANÇAIS	
	2011	2012	2011	2012
Élèves inscrits	10 997	11 879	7 698	8 838

B. TAUX DE RETOUR

L'Administration dispose des résultats de 9 974 élèves pour l'épreuve d'histoire. Cela signifie que les écoles ont renvoyé les résultats de leurs élèves à hauteur de 85,6%. Pour l'épreuve de français, l'Administration dispose des résultats de 7 604 élèves (87,9%).

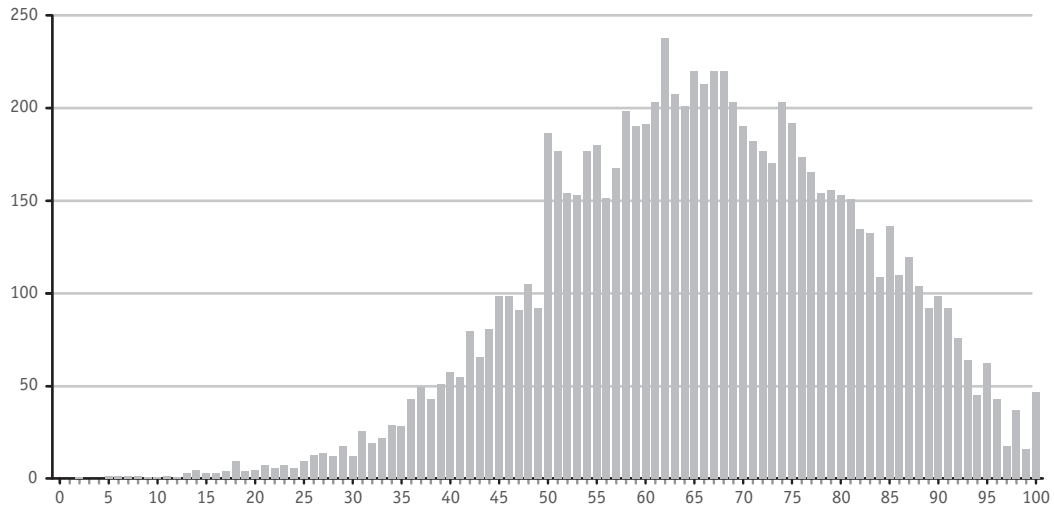
C. TAUX DE RÉUSSITE ET SCORES GLOBAUX

	HISTOIRE			
	Effectifs	Absence complète ou partielle	Réussite ¹ 2012	Scores
6 ^e G	9 883	1,0 %	85,3 %	65,7 %
6 ^e TT/AT	1 905	2,8 %	78,8 %	61,0 %
TOTAL	9 974	1,2 %	84,5 %	65,1 %

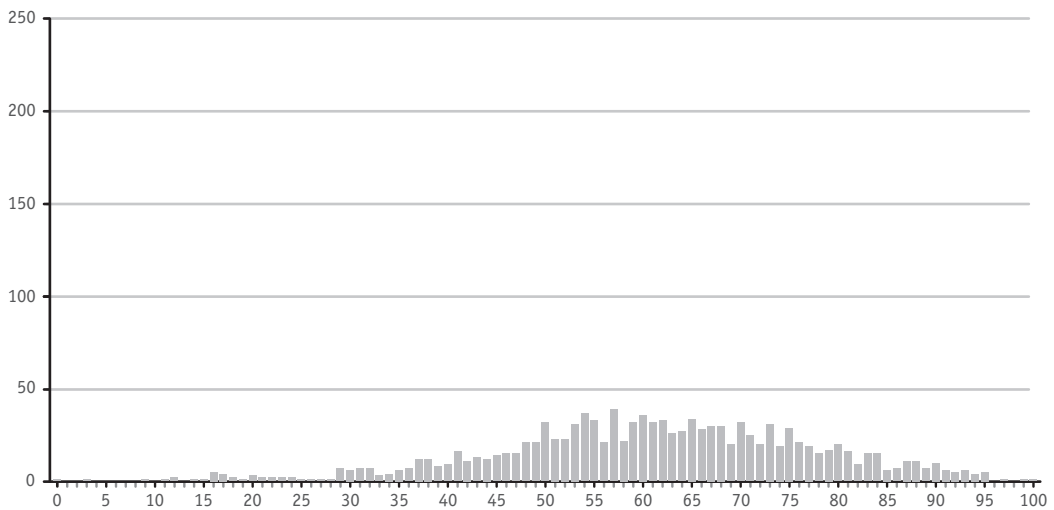
	FRANÇAIS			
	Effectifs	Absence complète ou partielle	Réussite ¹ 2012	Scores
6 ^e TQ/AQ	5 274	1,8 %	87,0 %	66,7 %
7 ^e P	2 330	3,7 %	70,6 %	58,3 %
TOTAL	7 604	2,4 %	82,0 %	64,1 %

D. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR CATÉGORIE D'ÉLÈVES

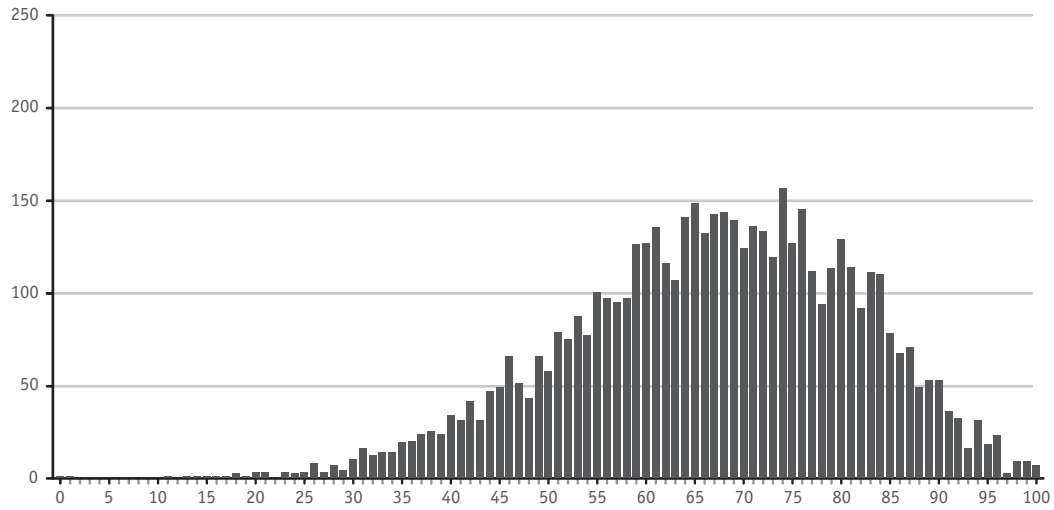
HISTOIRE
6^e G



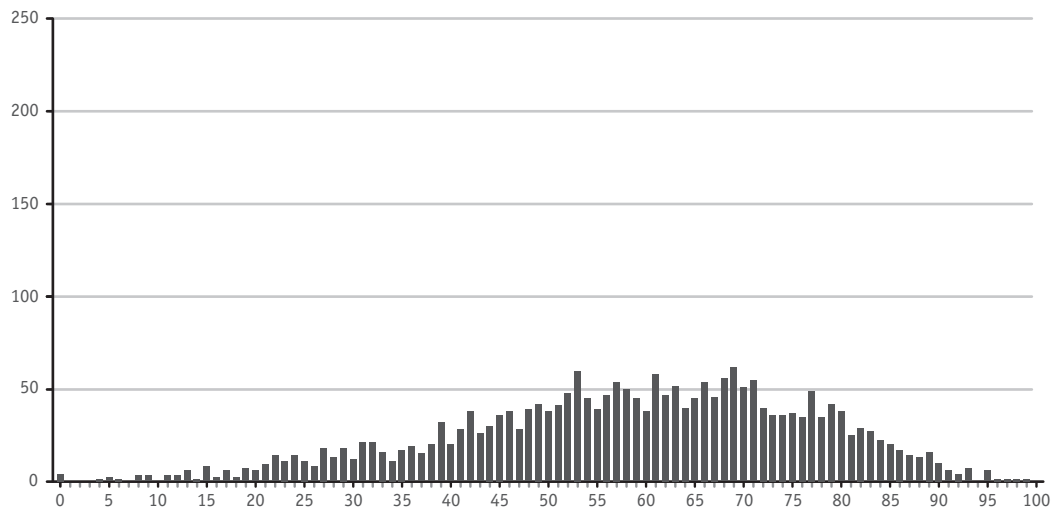
HISTOIRE
6^e TT + 6^e AT



FRANÇAIS
6^e TQ + 6^e AQ



FRANÇAIS
7^e P



QUESTIONNAIRE BILAN - CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

RÉSULTATS

A. INTRODUCTION

Afin d'évaluer l'organisation et la perception de la passation du TESS 2012, un questionnaire a été envoyé aux chefs d'établissements dont les écoles avaient participé à l'épreuve. Les résultats de cette enquête figurent ci-dessous.

B. LA PASSATION

1. À votre connaissance, la durée de passation prévue était :

HISTOIRE				
Bcp trop courte	Trop courte	Adaptée	Trop longue	Bcp trop longue
0,0 %	7,7 %	86,8 %	4,4 %	1,1 %

FRANÇAIS				
Bcp trop courte	Trop courte	Adaptée	Trop longue	Bcp trop longue
0,0 %	5,4 %	87,8 %	6,8 %	0,0 %

C. LA CORRECTION

2. Veuillez vous prononcer sur les affirmations suivantes

	HISTOIRE			
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
2.1. L'organisation des corrections était aisée.	3,1 %	15,6 %	55,2 %	26,0 %
2.2. À votre connaissance, le temps de correction était raisonnable.	5,2 %	19,8 %	50,0 %	25,0 %
2.3. À votre connaissance, les critères de correction étaient clairs.	4,2 %	19,8 %	47,9 %	28,1 %
2.4. Les grilles de correction informatisées étaient simples d'utilisation.	2,2 %	6,7 %	50,0 %	41,1 %
2.5. Les résultats fournis par les grilles de correction étaient faciles à comprendre.	1,1 %	12,5 %	52,3 %	34,1 %

FRANÇAIS				
	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
2.6. L'organisation des corrections était aisée.	1,4 %	17,8 %	42,5 %	38,4 %
2.7. À votre connaissance, le temps de correction était raisonnable.	2,7 %	18,9 %	40,5 %	37,8 %
2.8. À votre connaissance, les critères de correction étaient clairs.	4,1%	21,6%	48,6%	25,7%
2.9. Les grilles de correction informatisées étaient simples d'utilisation.	2,9 %	1,5 %	51,5 %	44,1 %
2.10. Les résultats fournis par les grilles de correction étaient faciles à comprendre.	1,4 %	9,7 %	55,6 %	33,3 %

D. NIVEAUX DE DIFFICULTÉ RESSENTIS

3. Selon vous, les épreuves d'histoire et de français étaient :

HISTOIRE				
Bcp trop difficile	Trop difficile	Bien calibrée	Trop simple	Bcp trop simple
0,0 %	5,6 %	74,2 %	20,2 %	0,0 %

FRANÇAIS				
Bcp trop difficile	Trop difficile	Bien calibrée	Trop simple	Bcp trop simple
0,0 %	2,8 %	61,1 %	33,3 %	2,8 %

4. Les résultats obtenus à l'épreuve ont reflété ceux que les élèves obtenaient généralement pendant l'année scolaire.

HISTOIRE			
Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
3,3 %	29,3 %	59,8 %	7,6 %

FRANÇAIS			
Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
5,5 %	32,9 %	56,2 %	5,5 %

E. RESSOURCES

5. Les « ressources » suivantes se sont avérées utiles.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
5.1. Réunion provinciale d'informations	22,1 %	36,4 %	33,8 %	7,8 %
5.2. Vadémécum (envoyé sur votre adresse mail administrative. Ex : ec008765@adm.cfwb.be)	4,3 %	6,5 %	60,9 %	28,3 %
5.3. Dossiers de l'enseignant	0,9 %	2,6 %	52,6 %	43,9 %

F. LORS DU CONSEIL DE CLASSE

6.1. Les résultats de vos élèves ont-ils engendré des difficultés dans la prise de décision du conseil de classe ?

- Oui : 5,2 %
- Non : 94,8 %

ÉPREUVE TESS HISTOIRE 2012

La suite de ce document présente les différents livrets de l'épreuve externe commune :

- le dossier de l'enseignant ;
- le guide de correction ;
- le portefeuille de documents ;
- le questionnaire.

TESS2012

DOSSIER DE L'ENSEIGNANT



Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 ; à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs qui, eux, ont été retranscrits sans aucune modification.

SOMMAIRE

Introduction	5
Élaboration de l'épreuve	5
Description de l'épreuve	6
Modalités de passation	8
Modalités de correction	8
Calcul des résultats	9
Modalités de réussite	9
Renvoi des résultats	10
Confidentialité des résultats	10
Contacts utiles	11

INTRODUCTION

Après une phase expérimentale concernant, il y a deux ans, une vingtaine d'établissements scolaires, le « test d'enseignement secondaire supérieur » (TESS) en histoire a été proposé en juin 2011 à l'ensemble des classes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 201 écoles et près de 11 000 rhétoriciens ont participé à l'épreuve : chaque pouvoir organisateur ayant décidé d'y inscrire ou non ses établissements scolaires, dans les conditions que prévoit le décret du 2 juin 2006, modifié le 30 avril 2009¹. Dans les deux cas, la compétence visée était la critique d'un dossier documentaire. En 2010, celui-ci portait sur le rôle joué par les grandes puissances de la guerre froide lors de la décolonisation du Congo. En 2011, la question de recherche visait cette fois les tendances nationalistes voire séparatistes du mouvement wallon lors de la Question royale². Les résultats obtenus ont été encourageants : en juin dernier, 86,4 % des élèves testés ont réussi l'épreuve.

L'épreuve TESS 2012, destinée aux élèves de 6G, 6TT et 6AT, vise à nouveau la compétence de critique historique. En 2013, c'est la compétence de synthèse sous la forme d'un texte qui sera évaluée.

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail désigné par le Gouvernement de la Communauté française et composé de :

Monsieur Stéphane ADAM, inspecteur ;
Monsieur Roger CAVENAILE, inspecteur ;
Monsieur Denis DE VLEESCHOUWER, professeur ;
Monsieur Benoît FRANCK, professeur ;
Madame Pascale LAMBRECHTS, conseillère pédagogique ;
Madame Béatrice MASSINON, conseillère pédagogique ;
Madame Cathy NYS, conseillère pédagogique ;
Madame Renée PLAISANT, conseillère pédagogique ;
Madame Anne VANDERGETEN-SALIEN, professeure.

¹ Décret du 2 juin 2006 : http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/30959_001.pdf

² Les épreuves 2010 et 2011 sont accessibles sur le site enseignement.be

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve vise uniquement l'évaluation de la compétence de critique. Outre l'analyse documentaire, elle nécessite également la mobilisation des savoirs requis relatifs à l'histoire du conflit Est-Ouest et aux concepts d'impérialisme, de libéralisme et de communisme. Elle ne prétend donc pas à l'exhaustivité en matière d'évaluation des compétences et des savoirs requis.

LE CHOIX DU SUJET

En octobre 1962, le monde est confronté à une des crises politiques internationales les plus graves de l'après-guerre : la crise des missiles à Cuba. Jamais, depuis la fin du second conflit mondial, la tension n'a été aussi forte et les relations si tendues entre les deux vainqueurs de 1945. Pendant deux semaines, le monde reste figé, comme suspendu à la moindre déclaration des dirigeants soviétiques et américains, au moindre geste d'apaisement ou d'escalade esquissé par les responsables des deux grandes puissances de la guerre froide.

On commémorera dans quelques mois le 50^e anniversaire de cette crise majeure. Il paraît donc important d'inviter les élèves de 6^e année de l'enseignement secondaire à se replonger dans le contexte la guerre froide qui, pendant près d'un demi-siècle, rythma les relations internationales et qui, encore aujourd'hui, malgré l'effondrement du bloc communiste, éclaire bon nombre de soubresauts géopolitiques que connaît notre planète.

Au-delà de la relecture de cette page d'histoire et de l'analyse des événements, c'est aussi l'occasion pour les élèves de s'interroger plus spécifiquement sur les processus de décision politique dans les moments de crise internationale aiguë. Comment réagissent les dirigeants ? Quels éléments concrets motivent les décisions des Etats-majors ? Quels arguments opposent, quel que soit le camp, « colombes » et « faucons » ? Bref, comment en quelques jours, en quelques heures ou en quelques minutes, une poignée d'hommes peut décider du sort de la planète et de l'avenir de millions d'êtres humains ?

LE CHOIX DES SUPPORTS

Comme le recommandent les programmes, le corpus documentaire soumis aux élèves est varié. La nature des documents, leur origine, leur époque de rédaction permettent une approche multiple de la problématique générale. Ils ont été sélectionnés en vue de permettre l'exercice de la critique historique et d'éprouver chez les élèves leur aptitude à jauger la pertinence de l'information et à en apprécier la fiabilité. La majorité des documents proposés ne figurent pas dans les sources habituellement mises à la disposition des professeurs et certains d'entre eux sont inédits.

LA DÉMARCHE DE LA COMPÉTENCE DE CRITIQUE

Comme le veut la didactique de l'histoire aujourd'hui, l'épreuve d'évaluation confiée à l'élève s'insère dans une démarche historienne. Toutefois, à l'occasion de cette épreuve, l'élève ne parcourt qu'une partie de cette démarche. Ainsi, la question de recherche lui est donnée, de même que la documentation à analyser. La première compétence du référentiel interdisciplinaire « élaborer une problématique de recherche et sélectionner dans divers lieux d'information et de documentation des renseignements utiles » n'est donc pas ici activée. Mais le fait de proposer à l'élève une problématique historienne donne du sens à l'épreuve d'évaluation : « Pendant la crise des missiles, en octobre 1962, quels étaient, au sein des camps américain, soviétique et cubain, les partisans et les adversaires d'un affrontement militaire ? »

³ *Compétences terminales et savoirs requis en histoire. Humanités générales et technologiques*, AGERS, 2000, p. 10-13.

La documentation composée de traces (mémoires, caricature, notes secrètes et article de presse) et de travaux de chercheurs doit être analysée et soumise à la critique. C'est en cela que consiste l'épreuve de juin 2012. Dans une séquence de cours complète, après avoir critiqué la documentation, le professeur et les élèves apporteraient une réponse à la problématique, ils mettraient alors en œuvre, en tout ou en partie, la 3^e compétence terminale du référentiel interréseaux : l'élaboration de la synthèse. Comme il s'agit ici de la dernière activité du cours d'histoire de la 6^e année, les élèves ne pourront pas achever le travail commencé. Pour rester en cohérence avec la démarche préconisée au cours, le professeur pourrait distribuer à la fin de l'épreuve une synthèse élaborée par un spécialiste et répondant à la question de recherche. À titre d'exemple, l'article que J.-Y. Haine consacre dans la revue *Cultures & Conflits* au processus de décision pendant la crise des missiles à Cuba répond, de manière assez approfondie, à la problématique proposée aux élèves dans cette épreuve⁴.

Dans le 3^e degré de l'enseignement secondaire, à défaut de pratiquer la critique comme on le ferait dans un séminaire à l'université, il s'agit de sensibiliser l'élève à prendre ses distances avec l'information en l'amenant à se poser des questions comme : qui me parle, à quel titre, avec quelle compétence, avec quelle intention, etc. ? Il ne s'agit pas de tenir devant les adolescents un discours théorique sur la nécessité d'adopter un recul critique vis-à-vis de l'information, mais de pratiquer la compétence à un niveau adapté ici aux élèves du 3^e degré de l'enseignement de transition.

Dès le début de l'enseignement secondaire, l'élève est progressivement préparé à mener à bien des tâches de critique. En effet, parmi les compétences-socles en formation historique, on compte, par exemple, « distinguer le fait de l'opinion » ou encore « distinguer ce qui est certain de ce qui est hypothétique ». Ensuite, l'exercice de la compétence de critique se complexifie progressivement pour finalement atteindre le niveau de l'épreuve de fin de rhétorique.

Aux 2^e et 3^e degrés, cet exercice de critique se décline généralement en deux étapes successives. La première étape exige de l'élève qu'il puisse jauger de la pertinence des documents soumis à son analyse : Le document apporte-t-il des éléments de réponse à la question de recherche ou à la problématique proposée ? Quelles raisons ai-je de garder ou d'écarter ce document ? Dans la seconde étape, l'élève est invité, sans se prononcer définitivement, à soumettre à la critique de fiabilité les documents qu'il a jugés pertinents : Ai-je des raisons objectives de me fier ou de me méfier de ce document ou de ce témoignage ?

Cette démarche en deux étapes est celle qui a été retenue comme modèle de famille de tâche pour les épreuves de compétence de critique diffusées par la Commission des Outils d'Évaluation (www.enseignement.be).

⁴ Jean-Yves HAINE, *Kennedy, Khrouchtchev et les missiles de Cuba. Choix rationnel et responsabilité individuelle*, in *Cultures & Conflits*, n° 36, 2000.

MODALITÉS DE PASSATION

L'épreuve d'histoire se déroule dans toutes les écoles la matinée du **12 juin 2012**. L'heure du début de chaque épreuve relève de la liberté de chaque pouvoir organisateur.

Le local de passation doit impérativement être neutre. Les supports, affiches, panneaux, susceptibles d'aider les élèves à répondre aux questions de l'épreuve sont préalablement enlevés.

Le chef d'établissement prend les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves, avant le jour de la passation.

Une heure avant le début de la passation, l'épreuve est répartie entre les enseignants des classes concernées.

1. Le professeur distribue les documents aux élèves et s'abstient de tout commentaire lié à la résolution de la tâche et à la compréhension des documents.
2. L'élève n'a à sa disposition que le dossier documentaire qu'il peut éventuellement annoter. Il peut disposer de feuilles de brouillon et d'un dictionnaire des noms communs.
3. Le temps prévu pour l'épreuve externe est de 90 minutes, mais il est conseillé d'appliquer cette indication avec bon sens.
4. Seules les réponses transcrites sur le document « feuilles de réponses » sont prises en considération.

MODALITÉS DE CORRECTION

Le respect des consignes de correction de l'épreuve est placé sous la responsabilité du pouvoir organisateur qui peut le déléguer aux chefs d'établissement.

CALCUL DES RÉSULTATS

Le calcul des résultats s'effectue via l'encodage des points de chaque élève dans une grille Excel.

Il s'agit d'encoder les points, question par question, dans une grille Excel de manière à ce que le score global de chaque élève soit calculé automatiquement par le fichier.

Les fichiers Excel ont été envoyés par mail au chef d'établissement sur la boîte administrative de l'école ecXXXX@adm.cfwb.be (XXXX correspondant au numéro FASE de l'établissement) et c'est donc via votre direction que vous devez recevoir la grille qui vous concerne. Après avoir reçu le fichier adéquat, vous pouvez l'enregistrer sur un ordinateur en autant de déclinaisons que vous avez de classes à encoder. Pour information, il convient de compléter un fichier par classe et par catégorie (6G, 6TT, et 6AT) et de ne procéder à aucun regroupement. Le fichier vierge étant en lecture seule, il est nécessaire, avant d'encoder, de faire un « Enregistrer sous » et de le renommer selon le modèle n° Fase de l'école_ discipline_nom de la classe (ex : 9720_Hist_6A) et ce pour chacune de vos classes.

L'utilisation du fichier est simple. Le logiciel prévoit la détection immédiate d'éventuelles erreurs commises lors de l'encodage des réponses des élèves. La grille permet d'encoder la totalité des items pour tous les élèves de la classe. Seul l'onglet « Encodage réponses Es » est à compléter selon les modalités prévues dans les critères ci-dessus. Rappel : il s'agit toujours de nombres entiers. Le logiciel complète automatiquement l'onglet « Résultats ».

MODALITÉS DE RÉUSSITE

La décision d'octroi du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur à l'élève est basée sur les résultats obtenus à l'épreuve externe pour ce qui concerne la compétence ciblée dans la discipline évaluée, et sur les résultats aux évaluations internes pour ce qui concerne les autres compétences relatives à la discipline.

La pondération de l'épreuve par rapport aux autres compétences est laissée à l'appréciation du Conseil de classe.

La note de l'épreuve externe de critique historique est établie sur un total de 100 points. En appliquant une règle de trois, chaque établissement peut lui donner sa valeur dans la note globale.

En cas de réussite à l'épreuve externe, le Conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence visée dans la discipline évaluée. Si l'élève n'a pas satisfait ou n'a pas pu participer à l'épreuve, le Conseil de classe fonde sa décision sur l'ensemble des résultats obtenus aux épreuves d'évaluation certificative et au cours de l'année scolaire. Les conditions de réussite prévues par le règlement des études du pouvoir organisateur restent pleinement d'application.

RENOI DES RÉSULTATS

Lorsque vous avez terminé l'encodage, il faut remettre ce(s) fichier(s) à la direction qui se chargera de le(s) transmettre à l'Administration pour le 29 juin 2012.

CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS

Selon les termes du décret du 2 juin 2006 relatif aux évaluations externes certificatives, les modalités de correction sont définies de manière à garantir l'impartialité et la confidentialité. Les résultats obtenus ne peuvent permettre aucun classement des élèves ou des établissements. Il est également interdit de faire état des résultats obtenus, voire de la simple participation à cette épreuve, à des fins de publicité ou de concurrence entre établissements. Les membres du personnel et les pouvoirs organisateurs sont tenus au secret professionnel.

CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter

- pour un problème d'ordre logistique :

Monsieur Matthieu Hausman,
Service général du Pilotage du système éducatif.
Tél : 02/690 82 77
Courrier électronique : matthieu.hausman@cfwb.be

ou

Monsieur Sébastien Delattre,
Service général du Pilotage du système éducatif.
Tél : 02/690 81 91
Courrier électronique : sebastien.delattre@cfwb.be

- pour un problème relatif à la correction de l'épreuve :

« Helpdesks » du Service général de l'Inspection.

- Permanence pour l'histoire : 02 / 690 80 38 du 12 au 14 juin inclus de 9h à 12h et de 13h à 16h ;
- Permanence pour le français : 02 / 690 80 37 du 13 au 15 juin inclus de 9h à 12h et de 13h à 16h.

- pour un problème relatif à l'utilisation de la grille Excel :

Monsieur Léopold Kroemmer,
Service général du Pilotage du système éducatif.
Tél : 02 / 690 82 12
Courrier électronique : leopold.kroemmer@cfwb.be

ou

Monsieur Matthieu Hausman,
Service général du Pilotage du système éducatif.
Tél : 02/690 82 77
Courrier électronique : matthieu.hausman@cfwb.be

- pour tout commentaire ou question d'un autre ordre que ceux évoqués ci-dessus : tess@cfwb.be



Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

D/2012/9208/22

TESS 2012

GUIDE DE CORRECTION



Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 ; à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs qui, eux, ont été retranscrits sans aucune modification.

CRITÈRES DE CORRECTION

Vue synthétique des critères, des indicateurs et de la pondération

Critères	Indicateur	Évaluation chiffrée
1. ANALYSE DE LA DOCUMENTATION : PERTINENCE 30 points	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève identifie comme pertinents les documents 2 et 4. 	0 - 2 (x 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève identifie comme non pertinents les documents 3 et 7. 	0 - 2 (x 2)
		= 8 points
	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève justifie la pertinence des documents 2 et 4 : <ul style="list-style-type: none"> • en mentionnant les 3 critères rencontrés (thème, lieu, temps) ; • en les confirmant par des informations puisées dans le document. 	0 - 1 - 2 - 3 (x 2)
	<ul style="list-style-type: none"> • en les confirmant par des informations puisées dans le document. 	0 - 1 - 2 - 3 (x 2)
		= 12 points
	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève justifie la non pertinence des documents 3 et 7 : <ul style="list-style-type: none"> • en mentionnant que le critère « thème » est non respecté ; • en le confirmant par des informations puisées dans le document. 	0 - 1 (x 2)
		0 - 4 (x 2)
		= 10 points
2. CRITIQUE DE LA DOCUMENTATION : FIABILITÉ 45 points	<ul style="list-style-type: none"> • Les raisons de se fier ou de se méfier de chaque document sont : <ul style="list-style-type: none"> • valables ; • correctement justifiées. 	0 - 1 /argument + 0 - 2 /argument
		= 45 points maximum
3. PROFONDEUR ET EXACTITUDE 20 points	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève construit des éléments de confiance ou de méfiance soit en ayant recours à la critique interne, soit en établissant un lien entre les contenus de plusieurs documents et/ou ses connaissances. 	0 - 5 - 10 - 15
	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les arguments de fiabilité, l'élève ne commet aucune erreur dans l'analyse des documents ou dans l'utilisation des savoirs. 	0 - 5
4. LANGUE ET SOIN 5 points	<ul style="list-style-type: none"> • Orthographe correcte. • Expression correcte (lexique, syntaxe). • Soins, lisibilité. 	0 - 2 0 - 2 0 - 1
TOTAL		100 points

DESCRIPTION DES CRITÈRES DE CORRECTION

Après cette description, le professeur trouvera une grille qui a pour objectif de faciliter sa tâche de correction. Elle propose quelques réponses possibles.

D'une façon générale, doit être considérée comme bonne

- toute réponse formulée différemment des propositions de la grille, mais de contenu équivalent ;
- toute réponse non évoquée dans la grille, mais dont le professeur valide le contenu.

Chaque puce de la grille doit être considérée comme une réponse différente même si, dans sa copie, l'élève en intègre plusieurs dans une seule formulation.

La difficulté principale consiste à interpréter les réponses formulées par les élèves par rapport aux propositions de la grille et à les évaluer de façon aussi cohérente que possible quel que soit le correcteur. Toutefois, le professeur corrigera avec bon sens, notamment en tenant compte de la pratique de classe qu'il a initiée. Cet appel au bon sens concerne particulièrement le niveau d'explicitation des justifications.

ANALYSE DE LA DOCUMENTATION : LE CRITÈRE DE PERTINENCE

La correction s'effectue impérativement document par document.

Attention : dès que l'élève coche erronément la case pertinence ou non pertinence, aucun point n'est attribué pour ce document.

- Pour chaque **document pertinent** (doc. 2 et 4), l'élève obtient :
 - **2 points** pour l'avoir coché comme tel.
 - **0-1-2-3 points** pour avoir mentionné d'une manière ou d'une autre que les critères de thème, de lieu et de temps qui cadrent la question de recherche sont respectés.

Cette mention peut différer selon les pratiques de classe. On trouvera, à titre d'exemple pour le document 2 :

« Thème : OK, date OK, lieu OK » ou « Thème : Partisans et adversaires d'un affrontement militaire lors de la crise des missiles à Cuba », date : octobre 1962, lieu : Etats-Unis » ou encore « Le document parle bien des partisans ou des adversaires d'un affrontement militaire lors de la crise des missiles à Cuba en octobre 1962 ».

Dans ces trois cas, l'élève obtient les 3 points.

Attention ! Vu le caractère international de la guerre froide, on perçoit bien ici que le lieu permettant de valider la pertinence ne se limite pas à Cuba.

- **0-1-2-3 points** : 1 point supplémentaire pour chaque critère confirmé par des informations précises tirées du document.

À titre d'exemple, toujours pour le document 2, l'élève confirme le critère en précisant pour le thème : *« les débats au sein de l'ExComm montrent bien que les militaires sont partisans d'un affrontement »*, pour le lieu : *« Bureau ovale de la Maison-Blanche »* et la date : *« 21 octobre 1962 »*.

Au total, pour chacun des documents pertinents, l'élève peut obtenir un maximum de **8 points**.

- Pour chaque **document non pertinent** (doc. 3 et 7), l'élève obtient :
 - **2 points** pour l'avoir coché comme tel ;
 - **1 point** pour avoir mentionné que le critère « thème » n'est pas respecté,
 - **4 points** pour avoir développé le critère non respecté par des informations puisées dans le document.

Pour obtenir les 4 points ci-dessus, les réponses attendues pourraient être les suivantes :
« *Le document 7 s'inscrit bien dans le contexte de la crise des missiles à Cuba, mais il nous parle d'un achat immobilier par la France en prévision du conflit* » ou « *Le document 7 s'inscrit bien dans le contexte de la crise des missiles à Cuba, mais il ne nous donne pas d'informations sur les partisans ou les adversaires d'un affrontement militaire au sein des camps en présence* ».

CRITIQUE DE LA DOCUMENTATION : LE CRITÈRE DE FIABILITÉ

- L'élève cite une raison de se fier ou de se méfier valable (1 point)
- L'élève justifie correctement cette raison (+ 2 points)

Pour chaque argument de fiabilité valable, l'élève peut obtenir 1 ou 3 points selon qu'il le justifie ou non (maximum : 45 points). Voici quelques exemples clarifiant l'esprit dans lequel le professeur attribuera les points :

DOCUMENT 6 – R. KENNEDY, 13 jours La crise des missiles de Cuba.

- L'auteur est bien informé : il est Ministre de la Justice et est membre de l'ExComm.

Une raison de se fier au document est que l'auteur est bien informé. En tant que membre du gouvernement américain et de l'ExComm, il est au cœur du débat politique.

Si l'élève écrit seulement « *l'auteur est bien informé* », la réponse vaut 1 point. Si l'élève précise « *l'auteur est bien informé, il est Ministre de la Justice* » ou « *il est membre de l'ExComm* » la réponse vaut 3 points.

Si l'élève se limite à écrire, « *il est Ministre de la Justice et membre de l'ExComm* », on perçoit bien que l'élève met en évidence la notion de témoin bien informé, la réponse vaut également 3 points.

Par contre la réponse « *il est contemporain* » n'est pas ici suffisante, elle sera notée 0 point car la notice apporte des informations bien plus précises.

- L'auteur n'est pas neutre : il est engagé idéologiquement dans le camp américain

Une raison de se méfier du même document est que son auteur est engagé politiquement, il n'est pas neutre. Une telle réponse vaut 1 point. Par contre une réponse comme « *l'auteur exprime un point de vue américain capitaliste et anti-communiste* » vaut 3 points.

DOCUMENT 1 – J.-Y. HAINE, *Kennedy, Khrouchtchev et les missiles de Cuba. Choix rationnel et responsabilité individuelle.*

- L’auteur est bien informé, il a consulté plusieurs sources.

Une raison de se fier au document est que l’auteur est bien informé. Cette réponse vaut 1 point. Si l’élève écrit que « *l’auteur puise à plusieurs sources dont les références sont mentionnées dans les notes* », la réponse vaut 3 points.

LE CRITÈRE DE PROFONDEUR ET D’EXACTITUDE

Profondeur

- L’élève construit des éléments de confiance ou de méfiance soit en ayant recours à la critique liée au contenu d’un document (critique interne), soit en établissant un lien entre les contenus de plusieurs documents, soit en établissant un lien entre les contenus des documents et ses connaissances.

0-5-10-15 points (5 points par élément) maximum 15 points

Ce critère permet de valoriser une analyse approfondie de la documentation.

Dans la grille de correction qui suit, les exemples de critique interne et de liens sont imprimés en caractères italiques.

Exemples de critique liée au contenu d’un document (critique interne)

DOCUMENT 4 – N. KHROUCHTCHEV, *Souvenirs.*

Certaines informations paraissent exagérées comme l’évocation d’un possible renversement du Président américain par ses militaires et/ou comme la description par Khrouchtchev de Kennedy suppliant et à la merci de son État-major.

DOCUMENT 5 – Extrait de l’intervention de Fidel CASTRO.

L’opinion de l’auteur transparait à travers son style : Il présente les faits avec suffisance, familiarité ou humour. Par exemple : « ...exhorter à ce qu’il ne flanche pas... », « ... une bordée de missiles massive et totale... ».

DOCUMENT 6 – R. KENNEDY, *13 jours La crise des missiles de Cuba.*

Le style de l’auteur est parfois lyrique : il glorifie l’action de son frère et ne doute pas de l’union des Américains derrière leur Président.

Exemples de liens entre les contenus de plusieurs documents

Le dossier documentaire a été composé de telle sorte qu’à plusieurs reprises des informations contenues dans un document sont confirmées ou infirmées par un autre document.

DOCUMENT 6 – R. KENNEDY, 13 jours La crise des missiles de Cuba.

L'auteur énonce parfois des informations en contradiction par rapport à d'autres témoignages: il présente son frère comme un homme calme et déterminé alors que Khrouchtchev évoque un Président américain suppliant et à la merci de son État-major (document 4).

DOCUMENT 4 – N. KHROUCHTCHEV, Souvenirs

Certaines informations sont en contradiction avec le document 1 : Khrouchtchev se présente comme ayant pris l'initiative du dénouement, alors que le spécialiste, le présente comme ayant répondu positivement à l'invitation de Kennedy.

Exemples de liens entre les contenus des documents et les connaissances

L'élève peut approfondir ses arguments de fiabilité en mobilisant ses connaissances ou en mettant en valeur les informations puisées dans le contexte historique.

Voici quelques exemples de mobilisation possible des savoirs :

- Mention de la date de la fin de la guerre froide (dédramatisation du climat international) pour les documents postérieurs au XX^e siècle.
- Évocation de la guerre froide comme guerre de propagande instaurant un climat de crainte réciproque.
- Évocation de la crise de Berlin.
- Évocation du régime de Fidel Castro à Cuba.
- Mention pertinente et explicite des caractéristiques des idéologies capitaliste et communiste.
- Mention pertinente et explicite des caractéristiques de l'impérialisme.

On ne considérera pas comme mobilisation des savoirs la simple identification des deux grandes puissances, USA et URSS, comme adversaires de la guerre froide.

L'élève reçoit 5 points par lien (maximum 15 points).

Exactitude

- Pour les arguments de fiabilité, l'élève ne commet aucune erreur dans l'analyse des documents ou dans l'utilisation des savoirs,

0-5 points

Les erreurs faites par l'élève dans l'analyse de la documentation ou dans l'utilisation des savoirs sont sanctionnées. L'élève qui ne commet pas d'erreur obtient 5 points.

On trouvera ci-après une grille facilitant la correction surtout si le professeur la photocopie et utilise un exemplaire par élève.

GRILLE DE CORRECTION

À photocopier

Classe :	Nom :	Prénom :
-----------------	--------------	-----------------

1. ANALYSE DE LA DOCUMENTATION : PERTINENCE DES DOCUMENTS 2, 3, 4, 7

Doit être considérée comme bonne toute réponse formulée différemment des propositions ci-dessous, mais de contenu ÉQUIVALENT.

L'élève identifie comme pertinent le document 2	0 - 2 points	/2
- en mentionnant 3 critères rencontrés	0 - 1 - 2 - 3 points	/3
- en les confirmant par des informations puisées dans le document	0 - 1 - 2 - 3 points	/3
L'élève identifie comme non pertinent le document 3	0 - 2 points	/2
- en mentionnant le critère « thème » non respecté	0 - 1 point	/1
- en le développant par des informations puisées dans le document	0 - 4 points	/4
L'élève identifie comme pertinent le document 4	0 - 2 points	/2
- en mentionnant les 3 critères rencontrés	0 - 1 - 2 - 3 points	/3
- en les confirmant par des informations puisées dans le document	0 - 1 - 2 - 3 points	/3
L'élève identifie comme non pertinent le document 7	0 - 2 points	/2
- en mentionnant le critère « thème » non respecté	0 - 1 point	/1
- en le développant par des informations puisées dans le document	0 - 4 points	/4

/30

2. CRITIQUE DE LA DOCUMENTATION : FIABILITÉ DES DOCUMENTS 1, 4, 5, 6, 8

Doit être considérée comme bonne :

- toute réponse formulée différemment des propositions ci-dessous, mais de contenu équivalent ;
- toute réponse non évoquée ci-dessous, mais dont le professeur valide le contenu.

Chaque puce doit être considérée comme une réponse différente

Les raisons écrites en italique concernent la critique interne / des liens entre deux documents / des liens avec les savoirs

- L'élève cite une raison de se fier ou de se méfier valable (1 point)
- L'élève justifie correctement cette raison (+ 2 points)
- 0 - 1 - 3 points par raison — Maximum : 45 points

Document 1 – Jean-Yves HAINE, Kennedy, Khrouchtchev et les missiles de Cuba. Choix rationnel et responsabilité individuelle.

Raisons de se fier (exemples)

- L'auteur est compétent : il est titulaire de différents diplômes universitaires.
- L'auteur est reconnu : il est publié par plusieurs revues scientifiques.
- L'auteur est spécialiste des relations internationales.
- L'auteur est bien informé : il a consulté plusieurs sources.
- L'auteur est rigoureux : il cite intégralement ses sources et en donne les références.
- L'auteur aborde les événements avec un certain recul : il écrit plus de 30 ans après les faits.
- *L'auteur est nuancé : « ...le blocus semble... », « ... autant qu'on puisse en juger... »*
- *Certaines informations sont confirmées par les témoignages directs des documents 4 et 6, par exemple les divergences au sein du camp américain.*

- ...

Raisons de se méfier (exemples)

- ...

pts

Document 4 – N. KHROUCHTCHEV, Souvenirs.

Raisons de se fier (exemples)

- L'auteur est un des principaux acteurs des événements : il occupe la fonction de premier secrétaire du parti communiste de l'Union soviétique.
- *Certaines informations sont confirmées par les documents 1 et 6 : par exemple, les divergences au sein du camp américain.*
- L'auteur a pris un certain recul par rapport aux événements : il relate les faits plusieurs années après leur déroulement dans un contexte où la tension s'est apaisée et/ou il n'est plus directement concerné car il n'occupe plus de fonction politique.

- ...

Raisons de se méfier (exemples)

- L'authenticité du document pose problème aux historiens.
- L'auteur n'est pas neutre : il est un des principaux acteurs des événements.
- Il s'agit de souvenirs personnels dont la précision a pu s'estomper.
- *Il accentue l'importance de son rôle dans le dénouement de la crise. Par exemple : « ... j'en ai pris moi-même l'initiative... ».*
- *Certaines informations paraissent exagérées comme l'évocation d'un possible renversement du Président américain par ses militaires et/ ou comme la description par Khrouchtchev de Kennedy suppliant et à la merci de son État-major.*
- *Certaines informations sont en contradiction avec le document 6 : d'après Khrouchtchev, R. Kennedy décrit le Président américain comme suppliant et à la merci de son État-major alors que le même R. Kennedy présente son frère comme un homme calme et déterminé.*
- *Certaines informations sont en contradiction avec le document 5 : Khrouchtchev se présente comme celui par qui la crise se dénoue alors que Castro le décrit comme celui qui a capitulé.*
- *Certaines informations sont en contradiction avec le document 1 : Khrouchtchev se présente comme ayant pris l'initiative du dénouement, alors que le spécialiste le présente comme ayant répondu positivement à l'invitation de Kennedy.*

- ...

pts

Document 5 – Extrait de l'intervention de Fidel CASTRO.

Raisons de se fier (exemples)

- L'auteur est un des acteurs des événements : il est le dirigeant de Cuba.
- L'auteur présente son analyse des faits quelques années après leur déroulement, dans un contexte où la tension s'est apaisée.

- ...

Raisons de se méfier (exemples)

- L'auteur n'est pas neutre : il est engagé idéologiquement dans le camp communiste.
- L'auteur n'est pas neutre : il est engagé dans les événements et son pays reste l'enjeu de tensions.
- *L'opinion de l'auteur transparait à travers son style : Il présente les faits avec suffisance, familiarité ou humour. Par exemple : « ...exhorter à ce qu'il ne flanche pas... », « ... une bordée de missiles massive et totale... ».*
- *L'auteur du discours veut convaincre : il veut se mettre à son avantage devant l'Assemblée du parti et dévaloriser Khrouchtchev.*
- *Certaines informations sont en contradiction avec le document 4 : Castro décrit Khrouchtchev comme celui qui a capitulé alors que ce dernier se présente comme celui qui dénoue la crise.*

- ...

pts

Document 6 – R. KENNEDY, 13 jours La crise des Missiles de Cuba

Raisons de se fier (exemples)

- L'auteur est bien informé : il est Ministre de la Justice et est membre de l'ExComm.
- L'auteur est un témoin privilégié : il est très proche de son frère pendant les événements.
- L'auteur se veut précis : il dicte ses souvenirs au départ de ses notes.
- *Certaines informations sont confirmées par le spécialiste (document 1) : par exemple, à propos de l'opposition entre colombes et faucons dans le camp américain*
- ...

Raisons de se méfier (exemples)

- L'auteur n'est pas neutre : Il est engagé idéologiquement dans le camp américain.
- *L'auteur n'est pas neutre : il est engagé affectivement, il soutient l'action de son frère et dénigre les positions des militaires.*
- *Le style de l'auteur est parfois lyrique : il glorifie l'action de son frère et ne doute pas de l'union des Américains derrière leur Président.*
- *L'auteur énonce parfois des informations en contradiction par rapport à d'autres témoignages : il présente son frère comme un homme calme et déterminé alors que Khrouchtchev évoque un Président américain suppliant et à la merci de son État-major (document 4).*
- ...

pts

Document 8 – Le Drapeau Rouge du 24 octobre 1962.

Raisons de se fier (exemples)

- L'auteur de l'article cite des extraits de la déclaration de Khrouchtchev et indique la source de ses informations.
- *Les propos repris par le journal (discours et sa conclusion) sont confirmés par le spécialiste (document 1).*
- ...

Raisons de se méfier (exemples)

- Le journal est engagé idéologiquement : c'est le journal officiel du Parti communiste.
- *La titraille et l'article témoignent clairement de la prise de position du journal en faveur de l'URSS.*
- *Les propos rapportés de Khrouchtchev affirmant que Castro était d'accord avec lui sont en opposition avec le témoignage de Castro (document 5).*
- ...

pts

45 points maximum même si plus de 15 éléments de fiabilité valablement justifiés

/45

3. CRITIQUE DE LA DOCUMENTATION : PROFONDEUR ET EXACTITUDE

- L'élève construit des éléments de confiance ou de méfiance soit en ayant recours à la critique interne, soit en établissant un lien entre les contenus de plusieurs documents (exemples en italique ci-dessus) ou enrichit au moins un élément de confiance ou de méfiance en établissant un lien entre les contenus des documents et ses connaissances (exemples page suivante).

0 – 5 – 10 – 15 points (5 points par élément) — maximum 15 points

/15

- L'élève ne commet aucune erreur dans l'analyse des documents.

0 – 5 points

/5

/20

4. LANGUE ET SOIN

- Orthographe correcte (plus de 5 fautes = 0, moins de 5 fautes = 2)

/2

- Expression correcte (lexique, syntaxe)

/2

- Soins, lisibilité

/1

/5

TOTAL GENERAL

/100



Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

D/2012/9208/23

TESS2012

PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS



NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

N° D'ORDRE :

HISTOIRE
Compétence 2 : critiquer

Les différents documents relatifs à cette évaluation externe ont été rédigés selon les rectifications orthographiques de 1990 ; à l'exception des textes ou extraits de textes d'auteurs qui, eux, ont été retranscrits sans aucune modification.

LA CRISE DES MISSILES À CUBA : ENTRE FAUCONS ET COLOMBES ?

CONSIGNES

Dans quelques mois, la presse ne manquera pas de rappeler le 50^e anniversaire de la crise des missiles à Cuba.

De nombreux spécialistes, des acteurs et des témoins des événements sont aujourd'hui convaincus que cette crise fut le moment de la guerre froide où le monde a été le plus proche d'un conflit atomique planétaire.

En se replongeant dans l'emballement dramatique de ces événements, des historiens se sont posé la question suivante :

Pendant la crise des missiles, en octobre 1962, quels étaient, au sein des camps américain, soviétique et cubain, les partisans et les adversaires d'un affrontement militaire ?

Sans prétendre faire la vérité sur des événements qui divisent encore les spécialistes, soumetts le dossier documentaire ci-joint à la critique.

1. Détermine et justifie la pertinence ou la non pertinence des documents 2, 3, 4, 7.
2. Pour les documents 1, 4, 5, 6, 8, énonce et justifie les raisons de s'y fier et/ou de s'en méfier.

Tant pour la pertinence que pour la fiabilité, **justifie clairement** tes réponses à l'aide

- des éléments précis tirés du dossier documentaire ;
- des liens éventuels entre les documents ;
- et, bien entendu, de tes connaissances.

Au début du dossier documentaire, tu trouveras des informations utiles à la compréhension des événements relatifs à la crise des missiles à Cuba.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Analyse de la documentation : pertinence	30 points
2. Critique de la documentation : fiabilité	45 points
3. Profondeur	15 points
Mobilisation du contenu des documents	
Liens entre les contenus de plusieurs documents	
et/ou entre les contenus des documents et tes connaissances	
Exactitude	5 points
Pas d'erreur dans l'analyse des documents	
4. Langue et soin	5 points
TOTAL	100 points

LA CRISE DES MISSILES DE CUBA

CHRONOLOGIE SÉLECTIVE DES ÉVÉNEMENTS

JANVIER 1959 Révolution cubaine et arrivée au pouvoir de Fidel Castro.

AVRIL 1961 Échec du débarquement de troupes anticastristes soutenues par les États-Unis dans la Baie des Cochons¹ à Cuba.

OCTOBRE 1962 Crise des missiles à Cuba.

Dimanche 14 octobre

Un avion-espion américain (U2) photographie sur l'île de Cuba des rampes de lancement pour missiles nucléaires. Les États-Unis apprennent en même temps que des cargos soviétiques transportant des fusées font route vers Cuba.

Lundi 15 octobre

L'analyse des photos aériennes par les experts de la CIA révèle que les rampes de lancement installées pourraient être opérationnelles sous 15 jours.

Mardi 16 octobre

Le président américain John Fitzgerald Kennedy est informé des observations faites deux jours plus tôt. Une cellule de crise qui sera appelée plus tard l'ExComm (Comité exécutif du Conseil national de sécurité) se réunit pour la première fois. Elle est composée notamment de J.F. Kennedy (Président depuis 1961), de R. Kennedy (Attorney General²), de R. McNamara (Secrétaire à la Défense³) et de J. Mc Cone (Directeur de la CIA).

Mercredi 17 octobre

Réunion de l'ExComm, en l'absence du président J.F. Kennedy, au cours de laquelle les chefs militaires recommandent une attaque aérienne ciblée.

Vendredi 19 octobre

Nouvelle réunion de l'ExComm au cours de laquelle les chefs militaires recommandent au président une attaque aérienne massive sur Cuba.

Lundi 22 octobre

Le président J. F. Kennedy annonce dans un discours télévisé le blocus maritime de Cuba.

Mardi 23 octobre

Toutes les forces militaires américaines dans le monde sont placées en « alerte spéciale ». Le même jour, Nikita Khrouchtchev, premier secrétaire du Parti Communiste, critique la politique américaine d'ingérence dans les affaires intérieures cubaines.

Mercredi 24 octobre

Le blocus de l'île entre en vigueur. Les cargos soviétiques font demi-tour. Le Secrétaire général de l'ONU, U Thant, demande la suspension du blocus par les Américains et celle de l'envoi des armes par les Soviétiques.

Jeudi 25 octobre

Les États-Unis intensifient leur blocus.

Vendredi 26 octobre

Un marchandage officieux est négocié en coulisse par les représentants de J.F. Kennedy et de N. Khrouchtchev. Cet arrangement est officialisé le 27 octobre.

Samedi 27 octobre

L'URSS s'engage à retirer ses armes offensives. En contrepartie, les États-Unis s'engagent à ne pas renverser le régime cubain. Le même jour, F. Castro ordonne de tirer sur tout avion américain survolant Cuba. Un avion-espion (U2) est abattu.

Dimanche 28 octobre

J.F. Kennedy et N. Khrouchtchev confirment le compromis.

¹ Le mot cochon est la traduction française du mot « cochino » qui en espagnol cubain désigne une sorte de poisson.

² Attorney General = Ministre de la justice

³ Secrétaire à la Défense = Ministre de la Défense

DOSSIER DOCUMENTAIRE

DOCUMENT

1

[...] La réaction américaine quant à elle doit beaucoup à l'indignation et à la colère de Kennedy. On le sait, Kennedy n'attachait pas grande importance à la signification stratégique de ces missiles. Pour autant, il était hors de question de tolérer leur présence à Cuba. Lors de la première réunion de l'ExComm [16 octobre], l'ensemble des participants se prononce en faveur des frappes aériennes, y compris le Président. [...]

Du côté américain, la prise de conscience des risques encourus par la confrontation à Cuba devient clairement perceptible chez le président dès le troisième jour de la crise [18 octobre]. Ce n'est pas l'utilisation délibérée de l'arme nucléaire par Khrouchtchev qui est la plus redoutée. Le risque principal aux yeux du président Kennedy est la perte de contrôle d'une situation explosive, l'enchaînement d'une escalade involontaire, le déclenchement d'un conflit nucléaire par inadvertance. [...] La crainte d'être tenu responsable du plus grand cataclysme de l'histoire de l'humanité et non pas celle d'en être la victime, guide la décision de Kennedy ⁽¹⁵⁾. [...] Le blocus semble pour Kennedy l'option la moins risquée. Une fois la fureur de l'imposture soviétique digérée, l'option des frappes aériennes, en dépit des arguments insistants des militaires ⁽¹⁶⁾, perd de son attrait. [...]

Autant qu'on puisse en juger, ce même phénomène [de crainte] se rencontre chez Khrouchtchev. La sensation de perdre le contrôle des événements est patente chez le Secrétaire général. La détection d'un U-2 sur la Sibérie, finalement escorté à bon port sans dommage, et la destruction d'un autre au-dessus de Cuba horrifient Khrouchtchev. Contre l'avis des militaires, il décide de répondre positivement au message de Kennedy [invitant à une solution négociée], et pour être sûr que sa réponse n'arrive pas trop tard, celle-ci est diffusée à la radio [28 octobre].

(Les notes numérotées sont de l'auteur)

⁽¹⁵⁾ M. Bundy utilise la métaphore suivante : « *Ce n'était pas la crainte du fantassin, sa peur d'être tué quand le moment viendrait de débarquer sur la plage ou de franchir la colline. C'était plutôt la crainte de l'officier qui, ayant ordonné à ses hommes de « charger », sentait soudainement qu'il avait donné le mauvais ordre, et qu'il pouvait envoyer au désastre ceux dont il était responsable. C'était la crainte d'être responsable, pas d'être une victime; et je peux dire qu'elle était profonde en ce dernier week-end de la crise* ». Cité dans l'ouvrage de Blight James G., *The Shattered Crystal Ball*, Rowman & Littlefield Publishers, 1990, p. 8.

⁽¹⁶⁾ Lemay utilisera les mêmes arguments liés à la réputation des États-Unis pour justifier l'option militaire : « *Nous avons pris des résolutions fortes à propos de Cuba, c'est-à-dire que nous agirions contre des armes offensives. Je pense qu'un blocus, qu'un débat politique seraient considérés par beaucoup de nos alliés et de pays neutres comme étant une réponse assez faible. Et je suis certain que beaucoup de nos concitoyens la ressentiraient comme telle également* ». Cité dans l'ouvrage de Zelikow Philip et Ernest R. May, *The Kennedy tapes inside the White House during the cuban missile crisis*, 1997, p. 182.

Jean-Yves HAINE, *Kennedy, Khrouchtchev et les missiles de Cuba. Choix rationnel et responsabilité individuelle*, in *Cultures & Conflits*, n° 36, 2000

Page consultée le 17 juin 2011

NOTICE

Jean-Yves HAINE est professeur à l'Université de Toronto (département de sciences politiques). Diplômé en droit de l'Université de Louvain, il est également titulaire d'un master en relations internationales de la Sorbonne et d'un doctorat en sciences politiques (Sciences Po, Paris). Auteur de plusieurs livres et articles scientifiques, il collabore notamment à la revue française *Culture & Conflits*, soutenue par le CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

~~TOP SECRET~~

NOTES ON OCTOBER 21, 1962 MEETING WITH THE PRESIDENT

~~TOP SECRET~~

NOTES ON OCTOBER 21, 1962 MEETING WITH THE PRESIDENT

1. The meeting was held in the Oval Room at the White House and lasted from 11:00 a.m. to approximately 12:00 p.m. In attendance were the Attorney General, General Taylor, General Sweeney and the Secretary of Defense.
2. The Secretary of Defense stated that following the start of an air attack, the initial units of the landing force could invade Cuba within 7 days. The movement of troops in preparation for such an invasion will start at the time of the President's speech. No mobilization of Reserve Forces is required for such an invasion until the start of the air strike. General LeMay had stated that the transport aircraft, from Reserve and Guard units, which would be required for participation in such an invasion, can be fully operational within 24 to 48 hours after the call to active duty.
3. The Secretary of Defense reported that, based on information which became available during the night, it now appears that there is equipment in Cuba for approximately 40 MIG or 1000 Lancasters. (Mr. McNamara, who joined the group 15 or 20 minutes after the start of the discussion, confirmed this report.) The location of the sites for 30 of these Lancasters is known. 21 of the 30 known sites appear to have sufficient equipment on them to be included in any air strike directed against Cuba's missile capability.
4. He believes that 40 Lancasters would normally be equipped with 80 missiles. John Malone reported yesterday that a Soviet ship believed to be the vessel in which the Soviets have been sending missiles to Cuba has made a sufficient number of trips to that island, within recent weeks, to offload approximately 40 missiles. Therefore, we assume there are approximately that number on the island today, although we have only located approximately 20 of these.
5. General Sweeney outlined the following plan of air attack, the object of which would be the destruction of the known Cuban missile capability.
 - a. The 3 surface-to-air missile installations in the vicinity of the known missile sites, would each be attacked by approximately 3 aircraft. The 3 SAM sites defending the missile sites would be covered by 12 U.S. aircraft per field. In total, the defense suppression operations, including the necessary replacement aircraft, would require approximately 100 sorties.
 - b. Each of the Lancasters at the 8 or 9 hour strike (a total of approximately 22 in 20 launches) would be attacked by 3 aircraft. For the purpose, a total of approximately 200 sorties would be flown.
 - c. The U.S. aircraft covering the 3 SAM airfields would attack the SAM's if they become airborne. General Sweeney strongly recommended attacks on each of the airfields to destroy the SAM aircraft.

DECLASSIFIED BY NARA DATE 5/85

~~TOP SECRET~~

~~TOP SECRET~~

6. General Sweeney stated that he was certain the air strike would be "successful"; however, even under optimum conditions, it was not likely that all of the known missiles would be destroyed. (As noted in 4 above, the known missiles are probably no more than 60% of the total missiles on the island.) General Taylor stated, "The best we can offer you is to destroy 80% of the known missiles." General Taylor, General Sweeney and the Secretary of Defense all strongly emphasized that in their opinion the initial air strike must be followed by strikes on subsequent days and that these in turn would lead inevitably to an invasion.
7. CIA representatives, who joined the discussion at this point, stated that it is probable the missiles which are operational (it is estimated there are now between 8 and 12 operational missiles on the island) now have insufficient capability for firing with from 2-1/2 to 3 hours notice. Included in the notice period is a countdown requiring 30 to 40 minutes. In relation to the countdown period, the first wave of our attacking aircraft would give 10 minutes of warning; the second wave, 40 minutes of warning; and the third wave a proportionately greater warning.
8. As noted above, General Sweeney strongly recommended that any air strike include attacks on the MIG aircraft and, in addition, the IL28's. To accomplish the destruction of these aircraft, the total number of sorties of such an air strike should be increased to 100. The President agreed that if an air strike is ordered, it should probably include in its objective the destruction of the MIG aircraft and the IL28's.
9. The President directed that we be prepared to carry out the air strike Monday morning or any time thereafter during the remainder of the week. The President recognized that the Secretary of Defense was opposed to the air strike Monday morning, and that General Sweeney favored it. He asked the Attorney General and Mr. Malone for their opinions.
 - a. The Attorney General stated he was opposed to such a strike because (1) "it would be a Pearl Harbor type of attack," (2) it would lead to unpredictable military responses by the Soviet Union which could be so serious as to lead to general nuclear war. He stated we should start with the initiation of the blockade and thereafter "play for the breaks."
 - b. Mr. Malone agreed with the Attorney General, but emphasized he believed we should be prepared for an air strike and thereafter an invasion.

Robert S. McNamara
10/21/62

~~TOP SECRET~~

DECLASSIFIED
NLK-78-627
by [signature] NARA Date 5/85

Robert S. McNamara,
Robert S. McNamara
10/21/62

~~TOP SECRET~~

Extraits :

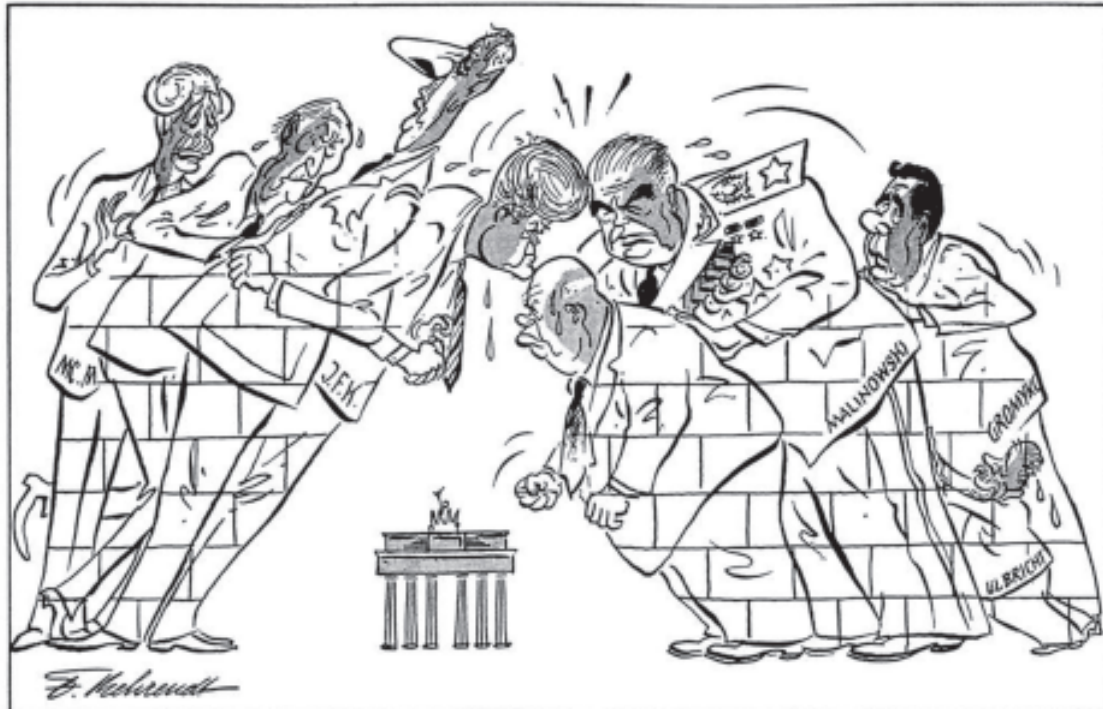
NOTES À PROPOS DU 21 OCTOBRE 1962 RÉUNION AVEC LE PRÉSIDENT

1. La réunion se déroula dans le Bureau ovale à la Maison-Blanche et dura de 11:30 à approximativement 12:30. Y assistèrent le Ministre de la Justice, le général Taylor, le général Sweeney et le Secrétaire à la Défense.
2. Le Secrétaire à la Défense déclara que suite à une attaque aérienne, les premières unités des troupes de débarquement pourraient envahir Cuba endéans une période de sept jours. Le mouvement de troupes préparatoire à une telle invasion commencerait au moment du discours présidentiel. [...]
5. Le général Sweeney exposa les grandes lignes du plan de l'attaque aérienne [...], dont l'objet serait la destruction de la capacité de missiles connue de Cuba.
6. Le général Sweeney déclara qu'il était certain que le raid aérien serait une 'réussite' ; cependant, même dans des conditions optimales, tous les missiles connus n'allaient sans doute pas être détruits. [...] Le général Taylor déclara, « La meilleure chose que nous puissions vous offrir est de détruire 90 % des missiles connus. » Le général Taylor, le général Sweeney et le Secrétaire à la Défense insistèrent fortement sur le fait que, selon eux, le premier raid aérien devait être suivi par d'autres raids les jours suivants et que ceux-ci, à leur tour, mèneraient inévitablement à une invasion.
9. Le Président ordonna que nous nous préparions à réaliser les raids aériens lundi matin ou, par la suite, à n'importe quel moment de la semaine. Il sollicita l'opinion de l'Attorney General : l'Attorney General déclara qu'il était opposé à une telle frappe aérienne car :
 1. « Ce serait une attaque du même type que celle de Pearl Harbour. »
 2. Cela conduirait à des réponses militaires imprévisibles de l'Union soviétique susceptibles de mener à une guerre nucléaire générale.Il déclara que nous devrions commencer par l'instauration d'un blocus et par la suite « jouer sur les faiblesses de l'adversaire. »

R. McNAMARA, *Notes à propos du 21 octobre 1962 - Réunion avec le Président*

NOTICE

Ces notes rédigées lors de la réunion de l'ExComm du 21 octobre par Robert McNAMARA, Secrétaire à la Défense (1961-1968), sont classées « Top Secret ». Comme d'autres pièces des archives de la Sécurité nationale (The National Security Archive), elles ont été déclassifiées en 1985 et sont accessibles sur le site de The George Washington University.
L'Attorney General cité dans ces notes est Robert KENNEDY, frère du Président.



Berliner Standpunkte

« Points de vue berlinois ».

F. BEHRENDT, *Caricature*, 1962

De gauche à droite :

Groupe de gauche : le premier ministre britannique Harold Macmillan, le chancelier de la RFA Konrad Adenauer, le président français Charles de Gaulle et le président américain John F. Kennedy.

Groupe de droite : le premier secrétaire du Parti Communiste de l'Union Soviétique Nikita Khrouchtchev, le ministre de la défense soviétique Rodion Malinowski, le président de la RDA Walter Ulbricht et le ministre des Affaires étrangères soviétique Andreï Gromyko.

NOTICE

Fritz BEHRENDT (1925-2008), caricaturiste d'origine allemande de renommée internationale. Après la guerre, sympathisant du communisme, il s'engage politiquement en RDA et en Yougoslavie. À partir de 1950, il abandonne ses idées communistes et milite contre toutes les dictatures. Il mène une carrière internationale comme illustrateur et caricaturiste pour de nombreux journaux prestigieux aux Pays-Bas, en Suisse, en Allemagne, aux États-Unis... Il publie au fil des années de nombreux livres avec ses dessins. En 2000, il reçoit le prix de la meilleure caricature de l'année (United Nations Award).

Le président Kennedy, dans un ultimatum, exigea que nous retirions les fusées et les bombardiers amenés à Cuba. Je garde un souvenir très vif de ces journées. Je me rappelle particulièrement cet échange avec Kennedy parce que j'en pris moi-même l'initiative et que, dans la mesure où c'est moi qui envoyais les messages et recevais les réponses, je restai jusqu'au bout au cœur de l'action. Je revendique l'entière responsabilité du contact direct qui s'établit entre le président Kennedy et moi-même au moment le plus crucial et le plus dangereux de la crise.

Ce moment arriva au bout de six ou sept jours, quand notre ambassadeur à Washington, Anatole Dobrynine, nous informa que le frère du président, Robert Kennedy, était venu le trouver officieusement [27 octobre]. Le rapport de Dobrynine disait en substance :

Robert Kennedy semblait épuisé. On voyait à ses yeux qu'il n'avait pas dormi depuis plusieurs jours. Il me dit lui-même qu'il n'avait plus mis les pieds chez lui depuis six jours et six nuits. « *Le président est dans une situation périlleuse, dit Robert Kennedy, et il ne sait comment en sortir. Notre marge de manœuvre est terriblement réduite. En fait, nous subissons la pression de nos militaires qui veulent employer la force contre Cuba. En ce moment même, le président est sans doute à sa table en train de rédiger un message pour le président Khrouchtchev. Nous vous demandons, M. Dobrynine, de transmettre ce message en dehors des canaux officiels. Le président Kennedy supplie M. Khrouchtchev d'accepter sa proposition et de tenir compte des particularités du système américain. Le président est lui-même tout à fait contre l'idée d'une guerre à propos de Cuba, mais un irréversible enchaînement de circonstances pourrait l'y entraîner contre sa volonté. C'est pourquoi il s'adresse directement à M. Khrouchtchev et lui demande de l'aider à liquider ce conflit. Si la situation reste ce qu'elle est, il n'est pas certain que les militaires ne le renverseront pas pour prendre le pouvoir. L'armée américaine risque d'échapper à notre contrôle.* » [...]

Je compris qu'il devenait urgent de reconsidérer notre position. « *Camarades, dis-je, il nous faut trouver un moyen de sortir de ce conflit sans nous humilier. En même temps, bien sûr, nous devons prendre garde à ne pas compromettre la situation de Cuba.* » Une note fut envoyée aux Américains dans laquelle nous nous déclarions prêts à évacuer les fusées et les bombardiers si le président nous donnait l'assurance que Cuba ne ferait l'objet d'aucune invasion de la part des États-Unis ou de tout autre pays. Finalement, Kennedy céda et accepta de faire une déclaration dans laquelle il prenait cet engagement.

N. KHROUCHTCHEV, *Souvenirs*, Paris, 1971, p. 471-473

NOTICE

Nikita KHROUCHTCHEV (1894-1971) succède à Staline à la tête de l'URSS en 1953. Il est contraint de démissionner en 1964. Ces *Souvenirs* parviennent en Occident en 1970 par bribes et sous des formes diverses dont des enregistrements. Dès la publication, l'authenticité du document est controversée. Certains experts hésitent à y faire référence, d'autres invoquent le style et le contenu pour soutenir qu'il est authentique, d'autres encore affirment que Khrouchtchev lui-même aurait nié avoir écrit ou dicté *Souvenirs*.

Les tirs contre les avions américains ont commencé à Candelaria, tôt le matin, le jour où l'avion U2 fut abattu [27 octobre]. [...] Je me suis dit alors : je vais faire une lettre à Khrouchtchev pour lui donner du courage. J'ai eu peur que ces gens commettent une erreur historique. [...] Il fallait maintenir notre position avec fermeté et je me suis décidé à écrire une lettre à Nikita, à ce moment-là, pour lui donner du courage et l'exhorter à ce qu'il ne flanche pas (Rires).

[...] Mon opinion était que, en cas d'invasion, il fallait leur envoyer une bordée de missiles nucléaires massive et totale [...]. Je ne lui disais pas : mettez-leur en une volée, mais s'ils attaquent, s'il envahissent, c'est une situation tellement dramatique et à laquelle il sera tellement difficile de faire face que l'on ne doit pas perdre de temps à des sottises, ni à donner à l'ennemi le temps de lancer la première frappe.

À ce moment, je lui ai présenté une sorte de condoléance, vraiment, parce qu'il était dans ce merdier et je me suis dit : « Cet homme doit être triste ! » [...]

Dans ces moments [...] nous n'envisagions pas avec légèreté l'idée que nous pouvions disparaître. [...] J'étais sûr qu'il n'y avait pas un autre endroit au monde où les gens étaient plus calmes qu'ici [...]. C'est un fait très intéressant, parce que nous étions en fait dans l'antichambre de l'holocauste et nous nous racontions des blagues [...]. Evidemment, nous savions qu'on allait nous faire jouer le rôle du mort, mais nous étions décidés à le jouer [...].

Ayant commencé à perdre foi en la politique soviétique, nous avons commencé à modifier notre tactique. Et si, à un moment, nous luttions pour que les avions restent et pour que les troupes restent aussi, par la suite, nous avons décidé que dans une telle situation - face à un allié en total retrait et même au-delà de la capitulation, qui prend ses jambes à son cou - il fallait au moins essayer de sauver certaines choses [...].

Extrait de l'intervention de Fidel CASTRO devant le Comité central du Parti Communiste cubain les 25 et 26 janvier 1968

NOTICE

Cet extrait provient d'un discours de 12 heures prononcé par le Chef d'État cubain en 1968. Lors d'une mission de recherche à Cuba, Vincent TOUZE, chercheur au Centre de recherches et d'études sur l'Amérique latine et Caraïbes (Crealc) de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, a transcrit le discours au départ de l'enregistrement et en a publié des extraits dans un article paru dans *Le Monde* en août 1997.

Le Président arriva à la Maison-Blanche à 13h40 et alla nager. Je m'assis au bord de la piscine et nous parlâmes [20 octobre]. À 14h30, nous entrâmes dans le Bureau Ovale. La réunion se poursuivit jusqu'à 17h40. Convoquée comme une réunion officielle du Conseil national de sécurité, elle comprenait un plus grand nombre de personnes, dont certaines n'avaient pas participé jusque-là aux délibérations. McNamara présenta les arguments en faveur du blocus ; d'autres présentèrent les arguments en faveur de l'attaque militaire. Dans l'ensemble, la discussion fut vigoureuse et ordonnée, quoique certaines déclarations acceptées comme des évidences fussent, de mon point de vue, tout à fait contestables. Ainsi, un membre de l'état-major fit valoir que nous étions en droit d'utiliser des armes nucléaires, puisque nos adversaires ne manqueraient pas d'utiliser les leurs en cas d'attaque. En écoutant, je pensais aux nombreuses occasions où j'avais entendu les militaires prendre des positions qui, si elles étaient erronées, avaient du moins l'avantage que plus personne ne se trouverait là pour s'en apercevoir.

[...] À 19 heures [22 octobre], le Président s'adressa à la nation à la télévision et expliqua la situation à Cuba et les raisons du blocus. Il était calme et convaincu d'avoir choisi la bonne voie. Il insista dans son discours sur le fait que le blocus n'était que le premier pas. Il avait donné l'ordre au Pentagone de tout mettre en œuvre pour préparer une action militaire plus importante. [...] Ce soir-là, nous nous couchâmes pleins d'inquiétude et d'appréhension, mais remplis aussi d'un sentiment de fierté devant l'énergie, la vigueur intellectuelle et le courage du Président des États-Unis. Personne ne pouvait prévoir ce que réservaient les jours à venir, mais nous sentions tous que, grâce à sa propre sagesse et à sa dignité personnelle, le Président aurait le soutien d'un pays uni.

R. KENNEDY, *13 jours La crise des missiles de Cuba*, Paris, 1968, p. 46 et p. 52-53

NOTICE

Robert KENNEDY (1925-1968), homme politique américain, Attorney General de janvier 1961 à septembre 1968. Il est le frère cadet du Président des États-Unis. À l'automne 1967, il dicte, à partir de ses notes et souvenirs personnels, un récit qui sera publié en 1968, peu après sa mort, sous le titre *Thirteen Days A Memoir of the Cuban Missile Crisis*.

Télégramme diplomatique

M. Alphand, Ambassadeur de France à Washington, au Ministère des Affaires étrangères.

T. n° 6015 Washington, 27 octobre 1962

Message pour M. Vimont (directeur du personnel et de l'Administration générale au Département)

Le tour pris par les événements m'amène à envisager, au cas où la crise actuelle conduirait à l'ouverture des hostilités, l'installation des services de l'ambassade à proximité du P.C. (poste de commandement) de campagne du président Kennedy. Dans cette perspective, Britanniques, Allemands et Suisses ont déjà fait l'acquisition de propriétés dans la vicinity (voisinage) de ce P.C. Ils ont doté ces locaux d'installations radio, qui leur permettraient de demeurer en contact avec leurs capitales même au cas où les câbles sous-marins seraient coupés. Des permanences ont déjà été installées par nos partenaires dans ces mêmes locaux.

Je serais reconnaissant au Département de m'ouvrir un crédit de 200 000 dollars pour l'acquisition par nous :

1. D'une propriété et d'un immeuble dans la zone de repli.
2. D'une installation radio qui devrait être mise en place dans les meilleurs délais.

M. ALPLHAND, *Télégramme diplomatique*, Washington, 27 octobre 1962

NOTICE

Hervé ALPHAND (1907-1994), diplomate français, est ambassadeur de France aux États-Unis entre 1956 et 1965. Il joue un rôle prépondérant dans les relations franco-américaines et, lors de son séjour à Washington, il entretient des relations d'amitié avec le couple présidentiel Kennedy.

<p>Journée d'étude du P.C. sur les problèmes de la santé</p> <p>POUR L'ADAPTATION DES STRUCTURES MÉDICALES DU PAYS au besoin de notre époque</p> <p>(Voir information en p. 4.)</p>	<h1>LE DRAPEAU ROUGE</h1>	<p>QUOTIDIEN DU PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE</p> <p>FONDATEUR : JOSEPH JACQUEMOTTE</p> <p>35, RUE DE LA GARENNE, BRUXELLES</p>	<p>Lundi 29 octobre 1962</p> <p>40 ANSÉE - N° 310</p> <p>10 - 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32</p>
--	---------------------------	--	---

KENNEDY DOIT TENIR PAROLE !

MULTIPLIANT LES PREUVES CONCRÈTES DE SA BONNE VOLONTÉ

L'URSS A TOUT FAIT

POUR PERMETTRE

la NEGOCIATION

KHROUCHTCHEV: J'ai donné l'ordre de retirer les fusées qui se trouvent à Cuba

LES VÉRITÉS
CUBA

Portrait de José Martí
UNISSER LE PAYS ?

La situation cubaine est
soumise aux yeux du monde
à la lumière de la vérité
internationale.

UNE NOUVELLE
CUBA, A 30 HEURES
DE LA MORT

UN
CUBA MEETING

Le 29 octobre 1962, à 10 heures
de la matinée, le P.C.B. a
organisé une réunion
publique à la salle de la
Garenne, à Bruxelles.

MARDI A 10 HEURES
A LIEGE

Suite de l'article : extraits

[...] Radio-Moscou a diffusé dimanche après-midi, un message de Khrouchtchev au président Kennedy. Le point particulièrement important du message soviétique porte sur ceci : le gouvernement de l'URSS a donné l'ordre aux officiers soviétiques qui se trouvent à Cuba de faire démanteler les bases qui sont en construction à Cuba et de faire renvoyer en URSS le matériel de ces bases. Khrouchtchev, souligne, de plus, qu'il est d'accord pour que le démantèlement de ces bases soit contrôlé par des représentants de l'ONU. Le président du Conseil soviétique ajoute à ce propos que Fidel Castro partage son avis à ce propos.

[...] Khrouchtchev rappelle alors une série d'éléments du problème. Il évoque la menace constante qui pèse sur Cuba depuis des mois. Il rappelle notamment que, récemment, un bateau-pirate aux mains d'émigrés cubains [anticastristes] avait bombardé La Havane et que quelqu'un avait dû mettre entre leurs mains les armes nécessaires pour bombarder La Havane et ajouté qu'il est impensable à ce propos, vu la saturation de la mer des Antilles en bateaux américains qu'un bateau-pirate passe inaperçu. « Cuba, souligne Khrouchtchev, était sous la menace constante de forces agressives qui ne dissimulaient pas leurs intentions d'envahir le territoire cubain. »

Ensuite, Khrouchtchev prend acte de la déclaration du message du président Kennedy daté du 27, assurant qu'il n'y aurait pas d'attaque contre Cuba, qu'il n'y aurait pas d'invasion. « Pour cette raison, souligne Khrouchtchev, les motifs qui nous ont incités à fournir une aide à Cuba, ne sont plus applicables. »

Le Drapeau Rouge du 29 octobre 1962

NOTICE

Le Drapeau Rouge est fondé en septembre 1921 par Joseph Jacquemotte (1883-1936) à partir de la fusion de *L'Ouvrier Communiste* et de *L'Exploité*. Tiré au sortir de la guerre à plus de 60 000 exemplaires, il n'est plus diffusé qu'à 6 000 exemplaires à la fin de 1961. Le journal disparaît en janvier 1991.

RÉFÉRENCES DES DOCUMENTS

Document 1

Jean-Yves HAINE, *Kennedy, Khrouchtchev et les missiles de Cuba. Choix rationnel et responsabilité individuelle*, in *Cultures & Conflits*, n° 36, 2000, (mis en ligne le 20 mars 2006).

<<http://conflits.revues.org/index594.html>>

Page consultée le 17 juin 2011

Document 2

Secretary of Defense Robert McNamara, military briefing, *Notes on October 21, 1962 Meeting with the President. The National Security Archive*. The George Washington University.

<http://www.gwu.edu/~nsarchiv/nsa/cuba_mis_cri/docs.htm>

Page consultée le 22 octobre 2011

Document 3

Fritz BEHRENDT, *Trotz alledem. Eine Auswahl von 100 politischen Karikaturen*. Uitgeverij Nijgh & van Ditmar, Rotterdam – 's Gravenhage, o. J. (ca. 1962), unpag. (ca. Seiten H = 16 cm x 23 cm), illustr. Hochglanz-Pappeinb

Document 4

Nikita KHROUCHTCHEV, *Souvenirs*, Robert Laffont, Paris, 1971, p. 471-473

Document 5

Extrait du procès-verbal de l'intervention de Fidel CASTRO devant le comité central du Parti Communiste cubain les 25 et 26 janvier 1968. *Le Monde*, 15 août 1997, p. 11

Document 6

R. KENNEDY, *13 jours La crise des missiles de Cuba*, Grasset, Paris, 1968, p.46 et p.52-53. Traduit de l'américain par Madeleine Chapsal

From THIRTEEN DAYS: A MEMOIR OF THE CUBAN MISSILES CRISIS by Robert F. Kennedy. Copyright © 1968 McCall Corporation. Used by permission of W. W. Norton & Company, Inc.

Document 7

Documents diplomatiques français – 1962 (1^{er} juillet – 31 décembre), Imprimerie nationale, Paris, 1999, p. 342-343

Document 8

Le Drapeau Rouge du 29 octobre 1962



Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

D/2012/9208/25

TESS2012

QUESTIONNAIRE | 12 juin



NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

N° D'ORDRE :

... /100

RAPPEL

Tant pour la pertinence que pour la fiabilité, **JUSTIFIE CLAIREMENT** tes réponses à l'aide :

- des éléments précis tirés du dossier documentaire ;
- des liens éventuels entre les documents ;
- et, bien entendu, de tes connaissances.

DOCUMENT 4 :

N. KHROUCHTCHEV, *Souvenirs*.

- **PERTINENCE :** **OUI** **NON**

- **JUSTIFICATION(S) :**

DOCUMENT 7 :

Télégramme diplomatique de M. ALPHAND.

- **PERTINENCE :** **OUI** **NON**

- **JUSTIFICATION(S) :**

ATTENTION : Pour chaque document, plusieurs raisons de se fier et plusieurs raisons de se méfier sont généralement possibles.

DOCUMENT 1 :

J.-Y. HAINE, *Kennedy, Khrouchtchev...*

RAISONS DE S'Y FIER
(JUSTIFICATIONS)

RAISONS DE S'EN MÉFIER
(JUSTIFICATIONS)

DOCUMENT 4 :

N. KHROUCHTCHEV, *Souvenirs.*

RAISONS DE S'Y FIER
(JUSTIFICATIONS)

RAISONS DE S'EN MÉFIER
(JUSTIFICATIONS)

DOCUMENT 5 :

Extrait de l'intervention de Fidel CASTRO.

RAISONS DE S'Y FIER
(JUSTIFICATIONS)

RAISONS DE S'EN MÉFIER
(JUSTIFICATIONS)

DOCUMENT 6 :

R. KENNEDY, *13 jours La crise des missiles de Cuba*

RAISONS DE S'Y FIER
(JUSTIFICATIONS)

RAISONS DE S'EN MÉFIER
(JUSTIFICATIONS)

DOCUMENT 8 :

Le Drapeau Rouge.

RAISONS DE S'Y FIER
(JUSTIFICATIONS)

RAISONS DE S'EN MÉFIER
(JUSTIFICATIONS)



Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

D/2012/9208/24



Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Novembre 2012

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@mediateurcf.be

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution